

COUR D'APPEL DE BASSE TERRE

TJ du ressort : - Pointe à Pitre
- Basse Terre (dont 1 TPR à Saint-Martin)

Département : Guadeloupe + Collectivités d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

Population : 384 239 habitants

Effectifs de magistrats

	Théorique (CLE 2022)	Effectif (base M au 14/02/25)
Juges et VP placés	3	3
Substituts et VPR placés	2	1

NB : les magistrats placés, au siège comme au parquet, sont susceptibles d'être délégués à Saint-Martin, pour des périodes plus ou moins longues.

Distances kilométriques / route et / avion au départ de Basse-Terre

Basse Terre /Pointe à Pitre	60 kms	65 min
Pointe à Pitre / Paris	6.750 kms	8 à 9h de vol Via Air France, Corsair ou Air Caraïbes
Pointe à Pitre / Fort de France	190 kms	45 min de vol Via Air Caraïbes ou Air Antilles
Pointe-à-Pitre / Saint-Martin	260 kms	50 min de vol Via Air Caraïbes ou Air Antilles

Tribunal judiciaire de BASSE TERRE
juridiction groupe 4

Ressort de Cour d'appel : BASSE TERRE

TJ non départemental GUADELOUPE (autre TJ : POINTE A PITRE) – population 103.077
Tribunal de proximité à Saint-Martin (souvent désigné « SXM »)

Établissement pénitentiaire : MA de BASSE TERRE

Effectif de magistrats :

Fonction	Théorique (CLE 2022)	Effectif (base M au 19/02/2025)
Président	1	1
Vice président/juge	7	7 (dont 2 à Saint-Martin)
JLD	1	1
Juge d'instruction	1	1
VP/Juge des enfants	2	2 (dont 1 à Saint-Martin)
Juge de l'application des peines	1	1
JCP	3	3 (dont 1 à Saint-Martin)
TOTAL SIÈGE	16	16
Procureur	1	1
Vice procureur/substitut	4	4 (dont 2 à Saint-Martin)
TOTAL PARQUET	5	5
Total magistrats	21	20

	Annexe TJ (JCP + JEX)	TPROX SAINT MARTIN
Effectif CLE 2022 (VP + J)	2	3
Effectif Base M	2	3
Distance avec le TJ	2km (5mn en voiture)	272 kms (avion jusqu'à PAP + voiture jusqu'à BT)

Distances kilométriques / route et / avion au départ de Basse-Terre

Basse Terre /Pointe à Pitre	60 km 55 min	
Pointe à Pitre / Paris		8 à 9h de vol Via Corsair/Air Caraïbes/Air France
Pointe à Pitre / Fort de France		45 min de vol (Air caraïbes / Air Antilles)
Pointe-à-Pitre / Saint-Martin		50 minutes de vol (Air caraïbes / Air Antilles)

NB : les conditions de logement sur l'île de Saint-Martin sont toujours onéreuses, notamment en raison de la pénurie de logements en bon état et de la proportion de logements touristiques ;
Il est recommandé d'être titulaire du permis de conduire, les transports en commun étant peu développés.
Pour toute information utile, l'auditeur est invité à consulter le livret d'accueil très complet en cliquant sur le lien suivant Intranet Justice / ca-basse-terre / Livret d'accueil des nouveaux arrivants dans le ressort de la CA

Tribunal judiciaire de POINTE A PITRE
juridiction groupe 2

ressort de Cour d'appel : BASSE TERRE

TJ non départemental GUADELOUPE - Autre TJ : BASSE TERRE
population 300.278

Établissement pénitentiaire : CP de Baie Mahault

Effectif de magistrats :

fonction	Théorique (CLE 2022)	Effectif (base M au 19/02/2025)
Président	1	1
1er VP/VP/juge	13	13
JLD	2	2
Juge d'instruction	4	4
Juge des enfants	2	2
Juge de l'application des peines	3	3
JCP	4	3
TOTAL SIÈGE	29	28
Procureur	1	1
PRA/VPR/sub	9	9
TOTAL PARQUET	10	10
Total magistrats	39	39

Pôle de proximité	POINTE A PITRE
Effectif CLE 2020 (VP + J)	4
Effectif Base M	3
Distance avec le TJ	500m

Distances kilométriques / route et / avion

Basse Terre /Pointe à Pitre	60 km 65 min
Pointe à Pitre / Paris	8 à 9h de vol Via Corsair, Air Caraïbes ou Air France
Pointe à Pitre / Fort de France	45 min de vol Via idem